

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1020 chargeant par intérim M. l'administrateur adjoint Poisson des fonctions de chef du bureau d'administration générale et des affaires économiques.

n° 1020

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 octobre 1938

Numéro JO
n° 503 du 31/10/1938

Date du numéro
31 octobre 1938

TEXTE INTÉGRAL

M. Poisson, administrateur adjoint de 1re classe des colonies, est maintenu à la disposition de l'administrateur-maire, commandant du cercle de Djibouti.